

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1205

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture du Rhône

Ancien titre : ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ARTISANAT RHÔNE-ALPES (FENARA RHÔNE-ALPES)

Nouveau titre : **ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE DE PROXIMITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (FENARAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES).**

Nouvel objet : s'interdire toutes discussions et prises de positions d'ordre politique ou confessionnel et en conséquence toute adhésion à des organisations politiques ou confessionnelles ; regrouper les associations départementales de retraités de l'artisanat et du commerce de proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes affiliées à la Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat et du Commerce de proximité (FENARAC) ; leur permettre de se concerter et d'être représentées sur le plan régional ; coordonner les actions et les revendications des associations départementales pour les faire valoir auprès des pouvoirs publics et de tous organismes privés ou publics ; étudier la création et assurer la gestion de tous les services de solidarité, d'entraide sociale, de promotion et d'information pour les retraités de l'artisanat et du commerce de proximité ; collecter des dons et subventions pour promouvoir les actions des associations départementales adhérentes

Siège social : chambre régionale des métiers et de l'artisanat, 119, boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne.

Date de la déclaration : 21 novembre 2017.